



Parti socialiste
jurassien

Postulat n° 338

PARLEMENT JURASSIEN
GROUPE SOCIALISTE

Financement des campagnes électorales : de la transparence !

Les montants dépensés par les partis politiques dans le cadre des campagnes électorales font régulièrement l'objet de discussions, d'accusations ou de fantasmes.

Pourtant, s'il paraît possible de pouvoir estimer les montants investis par les partis politiques en fonction notamment de la publicité faite, il n'existe aucun moyen pour le citoyen de connaître les montants précis investis par les partis politiques dans le cadre d'élections.

De notre point de vue pourtant, ces montants devraient pouvoir être publiés de manière tout à fait transparente.

Aussi, nous prions le Gouvernement d'étudier la possibilité d'introduire dans la législation jurassienne une disposition permettant d'obliger les partis politiques à publier leurs comptes à l'occasion des campagnes électorales au niveau cantonal ainsi que pour les élections au Conseil des États et au Conseil national.

Le responsable :

Loïc Dobler

Delémont, le 30 octobre 2013

A. Veyaz

J. Lorenz
Mauri